

## MISSION DE L'AGENT IMMOBILIER

1. La mission comprend les points suivants:

- La recherche d'un candidat-acheteur
- la réalisation de la publicité nécessaire. Le donneur d'ordre confirme qu'  un  aucun panneau publicitaire (ne) peut être placé sur le bien;
- les visites du bien;
- la négociation avec chaque candidat-acheteur à propos des conditions et du prix convenus et déterminés ci-dessous. Les conditions sur lesquelles l'agent immobilier peut négocier sont les suivantes:

l'élaboration d'un contrat de vente sous signature privée.

2. L'agent immobilier communiquera immédiatement au donneur d'ordre toute proposition qui lui est transmise de la part d'un candidat-acheteur.

3. Le contrat représente une prestation de service et ne vaut pas procuration. L'agent immobilier n'est donc **pas autorisé** à conclure une convention d'achat-vente au nom et pour le compte du donneur d'ordre.

4. Cette mission n'a pas de caractère exclusif.

5. Le donneur d'ordre sera informé au moins mensuellement par l'agent immobilier, par écrit et/ou par voie électronique, de la réalisation de sa mission. L'agent immobilier communique au donneur d'ordre quelles actions ont été entreprises, ainsi qu'un compte rendu de la situation.

6. Le donneur d'ordre commande également et mandate l'agent immobilier pour :

- la demande du titre de propriété  oui  non
- la demande de renseignements urbanistiques:  oui  non
- la demande d'une attestation du sol auprès d'OVAM:  oui  non
- la demande du certificat hypothécaire:  oui  non
- la demande du registre et du plan cadastral:  oui  non
- la réalisation de formalités en matière d'installation électrique :  oui  non
- ( dossier pour un immeuble commercial /  homologation pour un logement)
- la demande d'un certificat de performance énergétique :  oui  non
- la demande de renseignements auprès du syndic énumérés à l'art. 3.94 § 1 du Livre 3 du Code Civil.2  oui  non
- l'accès au Woningpas  oui  non
- la demande d'un inventaire amiante:  oui  non
- la demande d'un certificat amiante:  oui  non
- la demande d'autres données:  oui  non

